

Newsletter

Session d'été 2026

Chères collègues, chers collègues

Depuis la signature de l'accord-programme avec l'UE par le président de la Confédération Guy Parmelin le 10 novembre 2025, l'association pleine et entière de la Suisse à Horizon Europe, Euratom et Digital Europe est désormais une réalité. Un long parcours trouve ainsi une issue réjouissante pour le GP FRI, de sorte que lors de la session d'été, le Conseil des États a pu classer les nombreuses initiatives cantonales qui étaient déposées pendant des années en faveur de cette association.

Avec le premier supplément au budget 2026, le Parlement alloue les moyens financiers nécessaires à la participation continue aux programmes de recherche de l'UE : soit 67,3 millions de francs pour Horizon Europe, Euratom et Digital Europe, ainsi que 7,6 millions de francs pour l'Agence spatiale européenne (ESA). Participer à la coopération internationale en matière de recherche, c'est investir dans la viabilité future de la place économique suisse.

En deuxième semaine de session, le Conseil des États examinera, par ailleurs, la motion de la CSEC-N visant à créer un programme suisse autonome pour l'excellence en recherche et en innovation. Ce programme a pour but de renforcer l'infrastructure de recherche nationale et de garantir la capacité d'adaptation de la Suisse, même en cas de changement des conditions-cadres externes.

Deux autres motions de la CSEC-E mettent l'accent sur la recherche clinique. Lors de la session d'été, le Parlement aura donc l'occasion d'améliorer l'accès des patients aux essais cliniques tout en modernisant l'infrastructure administrative des projets de recherche sur l'être humain grâce à un portail de soumission numérique unique. Du point de vue de la science comme des soins aux patients, ces deux interventions renforcent la position de la Suisse comme pôle de recherche clinique de premier plan au niveau international.

Les dossiers de la session d'été montrent une fois de plus à quel point les décisions politiques influencent les conditions générales de la recherche, de l'innovation et de la compétitivité en Suisse. En même temps, il apparaît clairement que des échanges continus entre la recherche, l'économie et le monde politique sont nécessaires pour que les préoccupations scientifiques soient entendues par les responsables politiques.

Dans ce contexte, notre prochaine rencontre de session sera consacrée à la question du dialogue entre la science et le monde politique. **Intitulée « Une science déconnectée dans sa tour d'ivoire ? – Comment réussir à jeter des ponts vers le politique », cette rencontre aura lieu le jeudi 1^{er} octobre 2026 à l'hôtel Bellevue Palace. Elle débutera comme d'habitude par un déjeuner chaud dès 12h30 et se terminera vers 14h30.**

Nous serions heureux que vous puissiez d'ores et déjà réserver cette date. Veuillez vous inscrire par e-mail à l'adresse info@pgbfi.ch.

Cordiaux messages, et bonne session

Isabelle Chassot
Conseillère aux États, présidente du groupe parlementaire FRI

26.3510 Mo., CSEC-E. Améliorer l'accès des patientes et des patients aux études cliniques **CE, lundi 1^{er} juin (premier Conseil)**

La CSEC-E charge le Conseil fédéral d'aménager le cadre juridique et administratif des essais cliniques de telle manière que les patients bénéficient d'un meilleur accès aux traitements innovants. Les essais cliniques constituent l'instrument central permettant de transposer de nouveaux principes actifs et traitements dans la pratique médicale. En tant que pôle d'une industrie pharmaceutique, biotechnologique et de technologie médicale fortement développée, la Suisse offre d'excellentes conditions pour la recherche clinique. Il s'agit d'exploiter ces atouts grâce à des conditions-cadres attractives et axées sur la pratique, et de les développer au plan international, dans l'intérêt tant des soins aux patients que des entreprises de la recherche.

Un meilleur accès des patients aux essais cliniques renforce la place scientifique suisse et envoie un signal clair aux entreprises engagées dans la recherche à l'échelle internationale, en leur signalant que la Suisse mise sur des conditions-cadres attrayantes pour la recherche clinique.

26.007 Budget 2026. Supplément I

CN, mardi 2 juin et éventuellement mardi 16 juin

CE, lundi 15 juin et éventuellement mercredi 17 juin

Avec le supplément I au budget 2026, le Conseil fédéral propose au Parlement quatre crédits additionnels d'un montant total d'environ 98 millions de francs. Le poste le plus important concerne les programmes de recherche de l'UE : 67,3 millions de francs sont prévus pour la participation actuelle de la Suisse à Horizon Europe, Euratom et Digital Europe. Ces crédits supplémentaires découlent directement de l'accord sur les programmes de l'UE signé le 10 novembre 2025. Une somme de 7,6 millions de francs supplémentaires est affectée à la participation à l'Agence spatiale européenne (ESA). Avec son association rétroactive démarrant au 1^{er} janvier 2025, la Suisse a mis fin à une longue interruption de son implication dans la recherche internationale. Le crédit supplémentaire garantit le respect des obligations contractuelles.

Les fonds alloués à Horizon Europe, Euratom et Digital Europe correspondent à un investissement direct dans la compétitivité de la recherche et de l'industrie suisses. Chaque franc placé dans la coopération internationale en matière de recherche apporte une plus-value économique grâce au transfert de connaissances, à la mise en réseau et à la capacité d'innovation.

Examen conjoint : 6 initiatives cantonale, Mo. 21.4214 et Mo. 22.3375

CE, mardi 9 juin (Initiatives cantonales : classement, motions : second Conseil)

Le Conseil des États examinera le 9 juin, en délibération commune, six initiatives cantonales des cantons de BL, BS, FR, JU, VD et TI ainsi que deux motions parlementaires. Ces six initiatives demandaient toutes des mesures en faveur d'une association pleine et entière de la Suisse à Horizon Europe. Cet objectif ayant été atteint grâce à l'accord-cadre avec l'UE de novembre 2025, elles seront classées comme étant réglées. Seconde chambre délibérante, le Conseil des États examine également la motion 21.4214 (Fivaz), qui demandait des mesures d'accompagnement visant à garantir la recherche et l'innovation en cas de non-association et qui, compte tenu de l'association effective, a perdu l'objectif initial.

Dans le même paquet, le Conseil des États examine la motion 22.3375 (CSEC-N), en tant que deuxième chambre. Ce texte invite le Conseil fédéral à mettre en place un programme suisse autonome pour l'excellence en matière de recherche et d'innovation. Ce programme doit compléter l'intégration internationale via Horizon Europe : il crée des instruments de promotion nationaux pour l'excellence de la recherche, renforce la résilience de la place scientifique face aux risques externes et garantit que la Suisse dispose également de structures de promotion performantes au niveau national.

26.3511 Mo. Un portail unique de dépôt des demandes portant sur des projets de recherche sur l'être humain

CE, jeudi 11 juin (première chambre)

La motion de la CSEC-E demande au Conseil fédéral de créer un portail numérique unique pour le dépôt des projets de recherche sur l'être humain en Suisse. Aujourd'hui, les chercheurs doivent utiliser différentes plateformes et différents formulaires selon le canton et l'instance compétente, ce qui alourdit la charge administrative, crée des sources d'erreurs et réduit l'efficacité globale du système de recherche. Un portail harmonisé allégerait la charge de travail des chercheurs, accélérerait les procédures et renforcerait l'attractivité de la Suisse en tant que site de recherche clinique et sur l'être humain. Sur le fond, la motion complète la motion 26.3510 déjà inscrite à l'ordre du jour du 1er juin et met en place l'infrastructure numérique nécessaire à un site de recherche clinique efficace.

Des procédures de soumission harmonisées et numérisées sont une mesure concrète et profitable pour améliorer la qualité du site. Quiconque mène des recherches en Suisse doit pouvoir se concentrer sur les aspects scientifiques – sans être absorbé par des procédures administratives parallèles.

Programme de la session du jeudi 1^{er} octobre 2026

« Une science déconnectée, enfermée dans sa tour d'ivoire ? – Comment réussir à jeter des ponts vers le politique »

Jeudi, 1^{er} octobre 2026, de 12h30 (apérif et déjeuner) à 14h30
Hôtel Bellevue Palace, Berne

Programme

Dès 12h30	Apéritif et déjeuner
13h20	Accueil et introduction par la Conseillère aux États Isabelle Chassot, présidente du GP FRI
13h25	Interventions de représentants du monde politique et scientifique, suivies d'un débat ouvert
	Conclusion par la Conseillère aux États Isabelle Chassot
14h30	Clôture et réseautage

Nous nous réjouissons de vous accueillir à notre rencontre de session.

Merci de nous faire parvenir votre inscription à l'adresse: info@pgbfi.ch